

Zeitschrift: Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messenger suisse de France

Band: 10 (1964)

Heft: 6

Rubrik: Suisses de France : à l'écoute!

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SUISSES DE FRANCE

★

A L'ÉCOUTE !

★

LE HAVRE

Journée des Suisses de Normandie

le 19 avril 1964

Le 19 avril a été le jour du rassemblement des Suisses de Normandie au Havre. C'est malheureusement par un temps plutôt maussade que cette réunion a eu lieu.

La veille au soir, M. le Consul et Mme Jung recevaient à leur domicile M. le Conseiller d'Ambassade et Mme Chavaz, ainsi que les présidents des divers groupements et sociétés de Normandie.

Le dimanche à 10 heures, réunion devant l'immeuble du Consulat de tous ceux qui veulent visiter, soit un bateau, soit le port, soit le Musée-Maison de la Culture. A 11 h 30, rassemblement de tous les participants dans les bureaux du Consulat où M. le Consul nous a fait visiter les nouveaux locaux et nous a offert l'apéritif. A 12 h 30, nous nous dirigeons vers l'Hôtel de Normandie pour le repas, au cours duquel M. Boesch, président de l'« Helvetia », prend d'abord la parole pour remercier M. et Mme Chavaz de leur présence et pour souhaiter la bienvenue à tous. Puis M. Jung, notre Consul, remercie tout spécialement les nouveaux venus et excuse plusieurs membres qui ont envoyé des lettres pour motiver leur absence. Il salue la mémoire de MM. Biemann et Chalverat, décédés depuis la dernière « Journée des Suisses de Normandie ».

M. Dubois, Chancelier du Consulat nous donne ensuite une documentation très détaillée sur la Marine suisse. A l'énoncé de ce titre, les rires

fusent de partout, mais M. Dubois nous prouve que, si cela prête encore à rire, ce n'est plus une galéjade, la Marine suisse existant bel et bien. Certains de ses bateaux touchent les ports du Havre et de Rouen.

C'est au tour de M. Chavaz de nous entretenir de l'article constitutionnel concernant les Suisses de l'étranger, article dont l'adoption prochaine est souhaitée. Après nous avoir dit toutes les discussions qui ont eu lieu et qui ont encore lieu au sein de la Confédération concernant cette cinquième Suisse, il nous donne lecture du projet de l'article constitutionnel et il espère, comme la majorité des Suisses à l'étranger, que ce projet sera accepté et que les Suisses auront dans un avenir prochain les droits civiques dont ils ne pouvaient bénéficier jusqu'ici.

Après que M. Boesch ait demandé si quelqu'un avait une question à poser, M. Michaud, de Lisieux, demande si un Suisse peut, à l'âge de la retraite, s'il rentre en Suisse, bénéficier des droits à la retraite de la Sécurité sociale française et des prestations complémentaires des cadres et, éventuellement, d'un logement de retraité. M. Dubois lui répond qu'une étude approfondie a eu lieu ces temps derniers tant en ce qui concerne la retraite des cadres que pour la maison de retraite.

M. Strubin, de Caen, remercie M. Chavaz et, parlant de la réunion qui vient d'avoir lieu à Epinal, propose de joindre nos vœux à ceux de l'Est et de soutenir, de préférence, le texte du Groupement d'Etudes helvétiques de Paris. Il en propose le vote à main levée et l'accord est unanime.

Pour terminer, M. Boesch nous rappelle qu'un voyage peut être organisé en groupe, pour la visite de l'Exposition nationale de Lausanne et demande aux intéressés de le faire savoir au plus tôt.

Et pour ne pas manquer à la tradition, quelques chansons clôturent ce rassemblement, si profitable aux uns et aux autres.

R. S.

MARSEILLE

La Section de Marseille et du Sud-Est de la Chambre de Commerce suisse en France a organisé le

9 mai 1964, sous la conduite de M. J.-P. Bertrand, Vice-consul, et M. Henri Stamm, Président de la Section, une visite des Chantiers navals de La Ciotat.

Un déjeuner a réuni les participants sur l'île de Bendor, et le groupe a terminé l'après-midi par une visite des installations de l'île, en particulier la Verrerie et l'Exposition internationale des Vins.

M. H.

PARIS

Le jeudi 4 juin, le « Festival Strings Lucerne », orchestre de Chambre suisse très réputé, a donné un concert à la Salle Pleyel, avec le concours du violoncelliste français Pierre Fournier.

EXPOSITION HANS ERNI

Invité par le Musée d'Art et d'Archéologie de la Ville de Toulon, notre compatriote Hans Erni y expose du 13 au 27 juin 1964 des lithographies, toiles et dessins. Au vernissage, qui a eu lieu le 13 juin à 18 heures, l'Exposition a été présentée par M. André Salmon, homme de Lettres.

Hans Erni, né en 1909, compte aujourd'hui parmi les premiers artistes-peintres suisses.

M. H.

UN CLOWN SUISSE

Le mime et clown suisse Dimitri, ancien élève de Marcel Marceau, donne 100 représentations de son « One man show », au Théâtre du Vieux-Colombier, dès le 26 mai. Natif d'Ascona, Dimitri, après de triomphales tournées en Allemagne, en Autriche et en Belgique, ainsi que dans les principales villes de Suisse alémanique, affronte pour la première fois le public parisien.

St-LOUIS (Haut-Rhin)

Au Restaurant « Demi-Lune », à Hegenheim, a eu lieu, le 11 avril, l'assemblée générale de la Société suisse de St-Louis et environs, en

présence de 80 membres, de M. Scarlabrino, Consul de Suisse à Mulhouse, M. Läng, du Consulat, MM. Riedlin et Schweizer respectivement, maire et adjoint de la commune.

A 20 h 45, le Président ouvre l'assemblée et souhaite à tous une cordiale bienvenue. Par suite du beau temps et de la Foire de Bâle de nombreux membres sont absents. Puis on projette sur l'écran divers courts métrages ayant trait sur la vie au pays, merci au secrétariat de la N.S.H. pour ces films.

M. le Consul prend la parole et se déclare enchanté d'être parmi nous, il incite le Comité à continuer son travail et demande aux membres de rester fidèles à la Société.

Après que la secrétaire ait lu le procès-verbal de la dernière assem-

blée, le caissier prend la parole et donne un aperçu sur la situation de la caisse ; pour 1963, le résultat est réjouissant. Après que les réviseurs aient félicité le caissier sur sa gestion, on passe au chapitre suivant.

Dorénavant, tous les membres ayant atteint leur majorité, soit 20 ans, devront s'acquitter de la cotisation annuelle de Fr. 10.— ; cette modification est adoptée par l'assemblée sans opposition.

La soirée annuelle a été fixée pour début novembre à l'Hôtel Tivoli, Huningue.

M. Hochstrasser, membre de l'ancien Comité, prend la parole, et félicite le nouveau Comité pour son travail, tout en excusant le vétéran de 82 ans, M. Kappler, qui est alité.

Puis le Président prend à nouveau la parole et rend hommage au

Président d'honneur, M. Fridolin Soder, qui, pendant plus de trente ans, présida aux destinées de la Société. En reconnaissance de ses services, il lui remit au nom du Comité une assiette gravée en étain. M. Soder, ému de cette attention, remercia, englobant dans sa réponse ses anciens amis du Comité ainsi que les nouveaux. Il termina en disant qu'il était toujours à disposition pour des conseils et souhaite longue vie à la Société.

L'assemblée fut levée vers 23 h 30. Puis un orchestre typiquement suisse, en l'occurrence de Bâle, invita jeunes et moins jeunes à entrer dans la danse. L'heure vint pour la séparation en se promettant de se revoir à la prochaine soirée.

Sch.

DIMANCHE 28 JUIN 1964

COMMÉMORATION DU 1^{er} AOÛT 1291

FÊTE CHAMPÊTRE ET PATRIOTIQUE

dans le magnifique Parc de l'Ecole du Montcel

A JOUY-EN-JOSAS (Seine-et-Oise)

sous la haute présidence de M. Agostino SOLDATI
Ambassadeur de Suisse en France

Réunion dès 10 heures.

Cérémonies religieuses, en plein air, à 11 h 15.

Culte protestant. Messe commémorative.

Pour se rendre à Jouy-en-Josas :

Train : Gare Montparnasse,
changer à Versailles-Chantiers.

Cars spéciaux : Départ Invalides (Métro) : à 9 h précises.

— Retour de Jouy, à 19 h 30.

— Enfants jusqu'à 10 ans : gratuit.

Jeux divers. Bal champêtre. Pique-nique.

A 16 h : Exposé du professeur Henri Rob, auteur du rapport, sur le projet de Communauté nationale d'Investissement patronné par l'Exposition nationale suisse.

A 17 h : Rassemblement. Evocation patriotique.

★ ★ ★

On trouvera sur place : sandwiches, vins, boissons diverses. Buffet tenu par notre compatriote Max Ungemuth.

Les insignes du 1^{er} août seront vendus sur place.

En cas de pluie les assistants sont assurés d'un confortable abri.

★ ★ ★

Chers Compatriotes et Amis,

Vous êtes tous chaleureusement invités à cette grande manifestation patriotique qui doit rassembler tous les Suisses de la Région parisienne et leurs amis. Nous célébrerons ensemble la Fête de la Patrie !

**Le Comité Central
des Sociétés Suisses de Paris.**